



COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE

21- 05- 2013

- **Présents :**
 - Mairie :** Mr CHEREAU Félix
 - Parents :** Mmes, DUBOIS, HEINTZ, HERVE-GRISEL, Mrs BURILLIER, JAN
 - DDEN :** Mme LABAR Jacqueline
 - Enseignants :** Mmes BRIOT-FAURIE, CARADEC, VARE, VEDRINE Mrs DANEL, LECLINCHE, LOZANNE
- **Absente excusée :** mmes JANAS Clotilde, HENRIO Virginie

Ordre du jour :

- 1) Règlement intérieur de l'école (modificatif)
- 2) Point travaux 2013 et information aux familles
- 3) Synthèse réunion comité de pilotage du 21/05/2013 (future école)
- 4) rythmes scolaires (information des familles)
- 5) Investissements 2013

Question diverse : nouvelle adresse mail de l'école
Ecole.lucienpaye@gmail.com

1) Règlement intérieur de l'école (modificatif)

A la demande de l'équipe enseignante, il est demandé qu'un article soit rajouté au règlement intérieur en ce qui concerne la tenue vestimentaire des enfants.

En effet, il semble important de rappeler que les tenues des enfants doivent être adaptées aux activités proposées et compatibles avec la vie en collectivité...

Les tongs par exemple: question de sécurité.

Formulation retenue (Art 3 vie scolaire) : les enfants doivent avoir une tenue vestimentaire adaptée au milieu scolaire (pas de tongs, de mini jupe, débardeur, épaules et ventre découverts ne sont pas autorisés).

2) point sur les travaux

La mairie indique qu'elle a rencontré les parents le 14 mai afin de faire le point sur les travaux.

Deux agents ont été en arrêt, ainsi certains travaux ont pris du retard.

Les gros travaux :

- Sols BCD et salle polyvalente (acté pour été 2013)
- Des placards de rangement devaient être faits sur l'été 2012, ce sera fait d'ici juin 2013.
- Ravalement du pignon sera fait dans l'été.
- Parking des enseignants : boue. Il devient impraticable. Un parent rappelle que la même chose se produit sur la zone située après l'école (demi-tour).
- Des plantations dans les espaces verts seront faites dans la cour.
- Une demande de vérification de l'état des clôtures est demandée.
- Toutes les classes de l'école ne sont pas connectées à internet.
- Les éclairages des classes CM seront revus cet été + sols BCD et salle polyvalente
- Placard tisanerie + peinture toilettes maternelle + portes toilettes primaire : prévus
- Nettoyage du bac à sable prévu.
- Les enseignants notent que le nettoyage de la cour devrait être fait régulièrement !
- Demande d'unification du carrelage dans les toilettes maternelle : les parents précisent que ça risque de ne pas être possible. La peinture a été acceptée.
- Demande pour les sols CM : affaissement classe CE/CM + nettoyage de plus en plus difficile de ces sols.

3) Compte rendu comité de pilotage du 17/05/2013

Une synthèse a été faite par mme Julie Hervo (Directrice Générale des Services) quant aux diverses concertations menées auprès de:

- de l'équipe pédagogique
- des agents
- des parents (100 questionnaires distribués , 29 réponses)

Un rappel a été fait concernant le calendrier indiquant :

- fin de la phase de concertation avec les différents partenaires (phase 1)
- prise de contact avec le CAUE (cabinet d'Architecture urbanisme et environnement) :structure publique et gratuite.
- transmission auprès de ce dernier du dossier rédigé par l'école.
- date à préciser concernant le prochain Comité de pilotage (courant octobre 2013, avec premières esquisses de la part du CAUE).

Le directeur fait un compte rendu du dossier présenté par l'école (dossier transmis au CAUE) :

- Présentation du lieu d'implantation (réflexion autour de l'espace : prévoir un maximum d'espace pour le scolaire, le périscolaire, les circulations, les aires de stationnement et zones extérieures).
- L'articulation entre les différents espaces et notamment CAP/ pôle d'enseignement doit faire preuve d'une attention particulière, compte tenu de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
- La mairie souhaiterait engager des négociations pour récupérer une partie du terrain se trouvant à côté du lieu d'implantation de la nouvelle école. PLU révisé.
- Réunion le 3 juin avec les RFF (réseau Ferré de France) afin de discuter des possibilités de circulation autour de la voie ferrée. La mairie rappelle que les questions de sécurité ont été fortement abordées dans les questionnaires distribués aux parents.
- Implantation du terrain : déclivité et ensoleillement sont des contraintes. Suite aux visites effectuées, un critère d'implantation s'impose : les capacités d'extension de la structure.
- Nombre de classes : compte tenu de la spécificité des espaces maternelles par rapport aux espaces primaires le nombre de salles dédiées aux enseignements (classes), devraient s'établir selon la règle suivante :
nombre de classes + 1.
Concrètement : 3 classes maternelles +1 et 3 classes primaires +1

La mairie indique que le nombre de classes n'est pas défini. Le CAUE va travailler sur des hypothèses.

- Présentation du tableau récapitulatif des surfaces indicatives pour l'école (taille des classes) : suite aux visites, 60m² semblent un minimum .
- Les priorités d'aménagement dans les pôles Maternelle et Primaire sont présentées.

Une synthèse est disponible auprès des parents élus au Conseil d'École.

La mairie indique que la réflexion peut aussi s'orienter sur l'ALSH tout en sachant que la priorité reste sur l'école.

4) rythmes scolaires (information des familles)

Le directeur remercie la mairie pour les concertations mises en place avec les équipes éducatives concernant les rythmes scolaires.

La municipalité en accord avec les écoles a opté pour la mise en place des rythmes scolaires à partir de septembre 2014.

Dans cette organisation les enfants auraient selon la proposition de l'école :

- 4 journées 8h30- 11h45 et 13h30-15h30 + $\frac{1}{2}$ journée (mercredi) 8h30-11h30
- 4 fois par semaine, à partir de 15h30 serait proposé aux enfants (selon emploi du temps) :

- 1) de rentrer chez eux à partir de 15h30.
- 2) d'avoir des activités pédagogiques complémentaires sous la responsabilité des enseignants.
- 3) de participer à des activités périscolaires sous la responsabilité de la mairie, selon un temps encore à définir.

Ce dernier point fait l'objet de concertation entre divers partenaires et notamment avec la CAF et la DDCS (anciennement Jeunesse et Sports) sur les éléments suivants :

- CAF : aide au financement. La municipalité indique qu'elle souhaite la gratuité ; la CAF n'est pas en mesure à l'heure actuelle de préciser l'enveloppe budgétaire dont elle disposera (décision de la CNAF : juin 2013) La municipalité indique qu'elle a entendu la demande de gratuité de la part des parents mais elle n'a pas encore pris de position définitive. La CAF ne financerait pas de projets s'ils étaient totalement gratuits. La mairie a prévu de rencontrer les associations sportives et culturelles afin de leur demander de réfléchir si elles souhaitent s'engager dans le dispositif (intervenants bénévoles ou spécialisés ?). Discussion autour de la pause méridienne : temps de cette pause. La mise en place future des TAP doit être étudiée.
- DDCS (anciennement Jeunesse et Sports) : aide à la mise en place des projets communaux.

A la rentrée, la mairie prévoit de questionner les parents sur le sujet et de prendre contact avec les diverses associations de Saint-Nolff.

Le directeur ajoute que les écoles privées ne sont pas tenues d'appliquer cette réforme.

De plus, les deux écoles publiques de Saint-Nolff semblent se positionner de la même manière sur la question des rythmes scolaires.

L'école sera vigilante également à ce qu'elle puisse poursuivre les échanges de service, mis en place depuis deux ans, et très profitables aux enfants.

La mairie souhaite prendre des orientations courant premier trimestre.

Avis de parents : mutualisation avec les autres écoles de la commune, volonté que la commune propose des activités pour les enfants.

5) Investissements 2013

Le montant de l'enveloppe allouée à l'école a été voté par le Conseil municipal. Il s'élève à 2349 € (conforme à la demande de l'école).

Un plan informatique a été soumis à la mairie : la mairie se prononcera dans les semaines à venir.

La mairie souligne que les écoles sont maintenant intégrées dans le plan informatique de la commune.

Il est à souligner que le changement du photocopieur a été fait au mois d'avril pour un montant de

Coordonnées des représentants de parents (dans l'ordre de la liste de candidatures)

- Elisabeth Heintz CE : elisa.gicquel@laposte.net
- Christelle Hervé-Grisel MS-GS : kristelgrisel@gmail.com
- Hervé Burillier CP : h.burillier@gmail.com
- Christophe jan PS : janchristophe56@gmail.com
- Cécile Dubois CM : cecile.bertrand.arthus@wanadoo.fr
- Clotilde Bara Janas CM : clotildebara@live.fr
- Virginie Henrio GS : virgietseb@hotmail.fr

La secrétaire de séance
Claire Caradec

Le directeur,
Bruno Leclinche

